

Publications des départements et des offices de la Confédération

Décision dans la procédure d'opposition n° 5082/01

Opposant/e Valigeria Roncato S.p.A, Via Pioga 91, IT-35011 Campodarsego, marque internationale n° 629681 RONCATO, *mandataire Jacobacci & Perani SA*, 2, avenue de la Gare des Eaux-vives, 1207 Genève

contre *Défendeur/resse Roncato Sagl*, Via Olmo 112. Bronzola, IT-35011 Campodarsego, marque internationale n° 752795 CARLORONCATO (fig.)

Le 27 juin 2002, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure.
2. L'opposition n° 5082/2001 contre la marque internationale n° IR-752795 CARLORONCATO (fig.) est déclarée bien fondée.
3. La marque internationale n° IR-752795 CARLORONCATO (fig.) sera refusée définitivement à la protection en Suisse après l'entrée en force de la présente décision.
4. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
5. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à l'opposante d'une somme de 800 francs à titre de dépens, incluant le remboursement de la taxe d'opposition.
6. La présente décision est notifiée aux parties; à la partie défenderesse par publication dans la Feuille fédérale.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires.

27 juin 2002

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 5082/01

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	27
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.07.2002
Date	
Data	
Seite	4181-4181
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 435

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.